

## Coordination Nationale des Enseignants et des Écoles d'Art

Adresse pour tout courrier postal CNEEA-K.Mokaddem 109 rue Sébastien Gryphe 69007 LYON  
Tel : (président) 06 30 79 73 55 Tel : (vice-présidente) 06 73 94 37 20

[contact@cneea.fr](mailto:contact@cneea.fr)

### COMMUNIQUÉ

## VOILÀ, VOILÀ QUE ÇA RECOMMENCE...

Périodiquement les écoles dites supérieures d'art sont placées volontairement en situation de crise.

Comme si jamais ne pouvait être intégrée cette position fort simple :

*Toute école, tout établissement d'enseignement a besoin de liberté et d'autonomie.*

Tout d'abord pour développer les formes pédagogiques propres aux formes de production, de création qui se déploient dans nos écoles,

Ensuite pour asseoir la pérennité des écoles – car les écoles ont un tempo propre qui ne correspond pas à celui des politiques, des financeurs et des administratifs. Nos écoles ont appris à faire varier des temps d'enseignement, de recherche et de production-crédation en articulant des espaces-temps spécifiques : le cours, l'atelier, le workshop, le séminaire, le laboratoire de recherche.

C'est tout cela entre autres choses qui est mis à mal.

- L'école d'Angoulême (EESI) se voit renvoyée à des contraintes d'ordre économique. Son financement est rendu incertain par le choix politique de la municipalité de ne plus participer au budget de l'établissement.

- L'école d'Avignon (ESAA) est sommée d'ajourner son concours d'entrée au printemps et de donner des garanties pour mettre en place un concours d'entrée en septembre. Il est clair que le projet est bien entre autres, là aussi, d'alléger la contrainte budgétaire. Ce choix met en péril l'école sur les années à venir.

- L'avenir de l'école de Perpignan (HEART) semble définitivement joué pour tout le monde sans que l'on se soucie du reclassement des per-

sonnels et au risque de leur voir attribuer des missions qui ne sont pas les leurs.

- Les écoles de Bretagne (EESAB) annoncent un mouvement de grève pour que le statut des Assistants d'enseignement soit pris en compte.

Nombre d'écoles sont silencieuses sur leurs problèmes persuadées que les questions et problèmes qui les travaillent ne relèvent que du local. Ces écoles ont des budgets et des projets qui les fragilisent.

On le voit, le tableau n'est de toute évidence pas réjouissant.

Nous sommes donc dans un temps de bascule et nous le disions déjà il y a un an les écoles sont entrées dans un temps de crise.

Certains voudraient croire que c'est une crise d'adolescence et que le calme reviendra.

Soit, le calme va revenir mais il faut être lucide et se demander ce qui se joue derrière tout cela.

- Encore et toujours la volonté de conserver l'EPCC en l'état sans que ne soit pensé un véritable statut d'établissement pour les écoles. Dans tous les retours que nous avons sur les écoles en situation de crise, il semble que les instances propres à l'EPCC ne permettent pas à la communauté pédagogique de s'exprimer (*dans certains établissements, le conseil d'école, le conseil scientifique ne sont pas consultés ! les projets d'établissement ne sont pas portés par l'ensemble de la communauté pédagogique*). Il ne s'agit pas de sortir de l'EPCC mais d'adapter son statut à celui de l'enseignement supérieur artistique.

Ce qui aurait plusieurs effets :

- Le premier serait de neutraliser les décisions politiques partisans. Il faut que les écoles soient des acteurs de la politique culturelle territo-



riale et nationale et non plus simplement des équipements culturels dont le politique se joue. Le rôle du politique est d'accompagner, soutenir la dynamique d'un projet porté collégialement par la communauté pédagogique et non de poser avec des attitudes politiciennes. Ce serait une bonne chose pour l'évolution territoriale (*la loi NOTRe pointe déjà son nez et si rien n'est fait en amont, les problèmes seront plus importants*).

- Le deuxième effet serait de penser en terme de budget non plus annualisé mais sur période de projets pédagogiques d'établissement qui ne doivent plus se calquer sur le recrutement des directeurs (*dont il faut absolument revoir les modalités car le manque de collégialité actuel fragilise fortement les écoles*) mais bien sur les 5 ans qui actuellement font le cursus des écoles.

- Le troisième serait de penser un véritable statut pour les personnels pédagogiques et pas simplement pour phaser aux exigences des diplômés mais bien pour poser les cadres de nos missions acutelles et intégrer les nouvelles missions (*recherche, suivi de mémoire, ...*)

**Mais il se joue autre chose encore.**

Au regard des choix politiques, on perçoit une volonté affichée de nourrir la concurrence des écoles entre elles.

Il est fort probable qu'à ce jeu de mise en concurrence (*par exemple entre Angoulême et Poitiers pourtant intégrées dans le même EPCC*), certaines écoles disparaissent et que des zones blanches de l'enseignement et de l'éducation artistique surgissent.

On le sait, les EPCC servent à cela: réguler le nombre des écoles sur le territoire national; on le sait aussi certains pensent qu'il y a en France trop

d'écoles et que leur nombre d'étudiants est trop modeste – il faudrait aller vers des modèles plus importants.

A ce jeu, les grandes écoles se trouveraient confortées et les écoles plus modestes seraient en danger en même temps que s'accentuerait une scission entre écoles nationales et territoriales.

Il faut donc refonder les écoles sur leurs spécificités et caractéristiques.

- Ce sont des lieux qui construisent des pédagogies inédites.

- Ce sont des lieux qui croisent l'enseignement, l'éducation et la culture (il faut marteler à nouveau que les écoles sont des sites à partir desquels la culture irrigue le territoire).

- Ce sont des lieux qui développent et transforment le territoire : par l'implantation des étudiants le temps de leurs études mais souvent au-delà.

- Ce sont des lieux de pratique où des formes de pensée s'inventent, se matérialisent.

Les écoles dites supérieures d'art ont toujours été des lieux d'insistance, de persévérance, des lieux de temps libéré et libre. Rappelons nous le sens du mot *scholè* : c'est le loisir qui autorise à donner une plénitude aux choses produites.

**Les écoles sont donc des espaces rares actuellement et il faut les conserver.**

A l'heure des concours d'entrée en école d'art, la communauté pédagogique doit continuer à se mobiliser, s'exprimer de même que l'ensemble des étudiants pour qui doivent continuer à exister ces écoles.



**CNEÉA BULLETIN D'ADHESION ANNÉE 2016**

adhésion: Professeur/Bibliothécaire:30€ • Assistant:25€ • Technicien:20€

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

École de ..... Situation d'enseignant .....

Tél (fixe) ..... Tél (mobile) .....

Mail : ..... Fax : .....

Si vous souhaitez recevoir par mail les informations de la CNEEA

Vous pouvez participer à la vie de la CNEÉA, et être informé de nos actions sur notre blog [www.cneea.fr](http://www.cneea.fr)  
La CNEEA est une association subventionnée par le ministère de la Culture.

